

UN(E) AGENT D'EXPLOITATION DE LA VOIRIE

CADRE D'EMPLOIS DES ADJOINTS TECHNIQUES, AGENTS DE MAITRISE

Le territoire Seine-Eure est un concentré de Normandie situé dans le département de l'Eure, situé à 30 minutes de Rouen et 1 heure de Paris et de la mer. A proximité d'infrastructures routières majeures (A13, A154, RD 6015...) et donc idéalement situé, il dispose de deux gares (Val de Reuil et Gaillon-Aubevoye) sur l'axe Paris-Rouen-Le Havre. Le territoire Seine-Eure est reconnu pour son dynamisme économique et la renommée de ses entreprises. C'est un lieu de vie de grande qualité, au plus près de la nature, dans la verdure et l'air pur. 6ème intercommunalité de Normandie avec 105 000 habitants et 60 communes, c'est un territoire diversifié, à la fois urbain et rural. Le territoire bénéficie de nombreux équipements culturels, touristiques, sportifs, de plein air pour que ses habitants, les visiteurs, les salariés puissent profiter d'un cadre privilégié. L'agglomération Seine-Eure administre un territoire de 550 km² et compte 600 agents dans ses rangs pour un budget annuel global de 180 millions d'euros.

Rattaché(e) à la Direction des Mobilités, et plus particulièrement au Chef d'exploitation de la voirie secteur Sud (N+1) et au Responsable du pôle entretien et exploitation (N+2), vous contribuez à l'entretien de la voirie communale.

Vous assurez le suivi et l'entretien des matériels (pression des pneus, niveaux, changement ampoules + petites interventions).

Vous procédez à l'entretien et au fauchage des accotements (tracteur, débroussailleuse), au désherbage manuel, à l'élagage et/ou abattage.

Vous mettez en place la signalétique temporaire de chantier et entretenez la signalisation verticale et horizontale (remplacement et/ou nettoyage).

Ponctuellement vous réparez la voirie (nids de poules, accotements en rive ...) et vous prenez en charge des travaux de maçonnerie (ouvrages d'art et bordures...) ainsi que des opérations de terrassement selon le chantier (excavation, changement de matériaux...).

Enfin vous participez à la viabilité hivernale selon les conditions climatiques (salage préventif, curatif et déneigement...).

Profil recherché

Vous possédez les permis B, C, CE et BE.

Vous disposez d'une formation signalisation temporaire de chantier, signalisation permanente et ouvrages d'art.

Vous possédez le CACES R482 (engins de chantier) catégorie A, E et F, d'une habilitation électrique, AIPR Opérateur, SST et l'utilisation d'extincteur.

Qualités requises

Vous avez le sens du service public et du travail en équipe.

Vous êtes rigoureux(se), polyvalent(e), dynamique et savez faire preuve d'initiative et être force de proposition.

Vous disposez de bonnes aptitudes physiques et ne présentez pas de contre-indication au port de charge supérieur à 20 kg

Vous êtes capable de travailler en parfaite autonomie et vous savez rendre compte.

Vous avez le sens de la culture sécurité au travail et êtes respectueux(se) des consignes et du port des EPI.

Les missions s'exercent dans le respect d'une trajectoire de transition écologique et sociale, et des orientations des différents documents de planification établis par l'Agglo Seine-Eure (PCAET, Cit'ergie, Système de management de l'énergie type ISO 50001).

Conditions

Horaires de travail : Du lundi au jeudi : 7h30-12h / 13h-16h30 Vendredi 7h30-12h / 13h-15h30

Prise en compte de la saisonnalité : Hiver - astreintes viabilité hivernale en dehors des heures de travail + autres saisons : Travail en horaires postés et décalés – fauchage

39h (23RTT) - Régime indemnitaire - Tickets restaurant

Poste à pourvoir pour mai 2025.

Pour rejoindre notre équipe adressez vos CV et lettre de motivation
à recrutement@seine-eure.com

Vous pouvez obtenir des renseignements complémentaires auprès de Mr Jean-Mathieu CHAUVIN au 06.45.56.20.80